

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SET ON INVEST

Néant *

A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	<input type="checkbox"/>	Exercice N clos le										
						3	1	1	2	2	0	2	2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210										
	Production vendue	{	biens	215		214										
			services *	217		218					321 792					
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)											222			
	Production immobilisée*												224			
	Subventions d'exploitation reçues												226			
	Autres produits												230	33		
<i>Capie certifiée conforme n°12</i> Total des produits d'exploitation hors TVA (I)												232	321 825			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)												234			
	Variation de stocks (marchandises)*												236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)												238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *												240			
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)											242	103 672		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE * 243 1 110)											244	2 925		
	Rémunérations du personnel*												250	141 175		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)												252	45 464		
	Dotations aux amortissements*												254	2 870		
	Dotations aux provisions												256			
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		}	262						696			
cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260	1 870												
Total des charges d'exploitation (II)												264	296 802			
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												270	25 023			
Produits financiers (III) 280												280				
Charges financières (V)												294	454			
Produits exceptionnels (IV)												290				
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		}	300										
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348													
Impôt sur les bénéfices* (VII)												306	-560			
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)												310	25 130			
B- RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				312	25 130	314						
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*											316				
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles											318				
	Provisions non déductibles*											322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)											324	2 321			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330	4 801								
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249)	251										
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											999				
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											997				
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU -TE (44. octies A)	987									342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44. sexies A)	989												
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138												
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344												
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993												
	BUD (44 sexdecies)	992														
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit											346	2 881		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)											655			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)											643			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)											645					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)											647					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)											648					
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)											641					
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)											990					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)											649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS												Bénéfice col.1	Déficit col.2	352	29 371	354
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *											356				
	Déficits antérieurs reportables : * 13 895 dont imputés sur le résultat :													360	13 895	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS												Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	15 476	372

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2023
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*05

Désignation de l'entreprise		SAS SET ON INVEST			Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		56 B RUE VICTOR HUGO 72000 LE MANS					
SIRET		8 1 4 9 9 8 6 5 4 0 0 0 2 8					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
<i>Copie Certifiée Conforme N° 708</i> ACTIF					Exercice N clos le		
					3 1 1 2 2 0 2 2		
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010	012		
		Autres *		014	016	11 771	
	Immobilisations corporelles *			028	030	2 102	
	Immobilisations financières * (1)			040	042	1 280 570	
	Total I (5)			044	048	1 294 443	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052		
		Marchandises *		060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes				064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	070	15 420	
		Autres* (3)		072	074	4 607	
	Valeurs mobilières de placement				080	082	
	Disponibilités				084	086	13 781
	Charges constatées d'avance*				092	094	
	Total II				096	098	33 808
	Total général (I + II)				110	112	1 328 251
PASSIF					Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120	25 000	
	Ecart de réévaluation				124		
	Réserve légale				126	2 500	
	Réserves réglementées *				130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)				132	46 884	
	Report à nouveau				134		
	Résultat de l'exercice				136	25 130	
	Subventions d'investissement				137		
	Provisions réglementées				140		
	Total I				142	99 513	
Provisions pour risques et charges				154			
(4) DETTES	Emprunts et dettes assimilées				156	58 526	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166	5 847	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : . . . 169)				172	1 164 364	
	Produits constatés d'avance				174		
Total III				176	1 228 738		
Total général (I + II + III)				180	1 328 251		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	59 902		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184			

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SAS SET ON INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 25.000 euros
siège social : 56 b, rue Victor Hugo – 72000 LE MANS
RCS : LE MANS B 814.998.654

—

**Procès-verbal de délibération de
l'assemblée générale ordinaire annuelle
du 30 juin 2023**

Décision d'affectation des résultats de l'exercice clos le 31/12/2022.

Sur proposition de la gérance, l'assemblée générale décide d'affecter les résultats de + 25.130 euros en autres réserves.

Fait à LE MANS, le 30 juin 2023, le président.



Lu, lu et confirmé _